

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MANOSQUE - 0401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/10/2024 - 4953 - 2023 B 00183 - 949 815 351 - 3D2P

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024



N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
seules A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3D2P		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		Lieu-dit La Savonnerie 04200 AUBIGNOSC			
SIRET		9 4 9 8 1 5 3 5 1 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *	
Exercice N clos le					
31 12 2023					
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions		Net
		1	2		3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	{ Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	740	016	623
	Immobilisations corporelles *	028	1029	030	902
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	1769	048	1525
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	361	052	361
	Marchandises *	060	373	062	373
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	{ Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	816	086	816
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	1550	098	1550
	Total général (I + II)	110	3319	112	3075
PASSIF				Exercice N	NET
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		3643
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		-568
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142		3075
Provisions pour risques et charges					
	Total II	154		0	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 189)	169		172	
	Comptes courants d'associés		173		
	Autres dettes		175		
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176		0
	Total général (I + II + III)	180		3075	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Je soussigné, Monsieur Romain DUSSART, certifie conforme ce document.

②

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 sections 4 bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D2P		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le	
						31 12 2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons	215	214	6129	
		Services *		217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		373
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	6502
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		2470
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		361
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)				242		2987
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		1252
	Dotations aux amortissements *				254		
	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39-1-2° al.3 du CGI				255		
Dotations aux provisions				258			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	7070	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-568	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		0	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	-568	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2					312	314	-568
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324				
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sections D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		0		
	Entreprises nouvelles (44 sections)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987	342	0	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sections A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350		0
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		950				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					352	354	-568
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360		0
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					370	372	-568

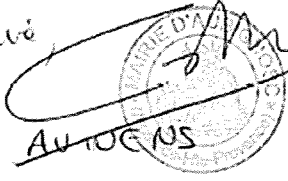
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Je soussigné, Monsieur Romain DESART, certifie conforme ce document.

REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Raison sociale : 3D2P
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée
Siège Social : Lieu-dit La savonnerie, 04200 AUBIGNOSC
Numéro d'immatriculation : 949 815 351

Gérance : DUSSART Romain

Aubignosc, le 21 avril 2023
le mari
Reçu  AUBIGNOSC

Je soussigné, Monsieur Romain DUSSART,
certifie conforme ce document.



SARL 3D2P (Société à responsabilité limitée unipersonnelle) au capital de 1 euro
Siège social : Lieu-dit La Savonnerie 04200 AUBIGNOSC
Registre du commerce et des sociétés de Manosque, numéro de SIREN : 949 815 351

Assemblée générale ordinaire Procès-verbal des décisions de l'associé unique

Le 15 mars 2024, à AUBIGNOSC

Je soussigné, Monsieur Romain DUSSART, associé unique et gérant, détenant 100% des parts sociales de la société 3D2P, établi et arrête les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 - et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Le gérant met à disposition les documents suivants :

- Le rapport d'activité et l'analyse financière
- Le bilan comptable et les annexes

Le gérant rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport d'activité de la société
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Fixation de la rémunération du gérant

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de l'exercice qui se traduisent par une perte de 568 euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique indique qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de cet exercice. En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 568 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

TROISIEME DECISION

L'associé unique renouvelle la précédente décision, en date du 08 janvier 2024, indiquant qu'il ne recevra aucune rémunération au titre de son mandat de gérant et ce, jusqu'au 01 septembre 2024.

Il pourra donc prétendre au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

À AUBIGNOSC, le 15 mars 2024

Le gérant

